cdg83
Arrivée n°2022-472
Enregistrée le 14/01/2022

Crédit Municipal de Toulon
GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1021

ARRETE N° 20220012

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

**Le Directeur de la Caisse de Crédit Municipal de TOULON**

- Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des Fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,
- Vu le décret n° 2012 du 30 juillet 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- Vu le décret n°2010-330 du 22 mars 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n°2010-239 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2010-239 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
- Vu la loi n°2019-828 du 06 août 2019 portant lignes directrices de gestion,
- Vu le comité technique fixant les lignes directrices de gestion en date du 16 décembre 2020.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Le tableau annuel d'avancement au grade de rédacteur principal de 2ème classe est fixé, pour l'année 2022, comme suit :

| NOM ET PRENOM | ECHELON | DATE D'EFFET |
|---|---|---|
| ANDRE VALERIE | 10EME | 01/01/2022 |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

**ARTICLE 2**

Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité

Fait à Toulon, Le 13/01/2022
Le Directeur

Caisse de Crédit Municipal de Toulon DIRECTION

Gilles FABRE

cdg83
Arrivée n°2022-473
Enregistrée le 14/01/2022

Crédit Municipal de Toulon
GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

**ARRETE N° 20220011**

**TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE**

**Le Directeur de la Caisse de Crédit Municipal de TOULON**

- Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des Fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,
- Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux,
- Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° : 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction Publique Territoriale,
- Vu la loi n°2019-828 du 06 août 2019 portant lignes directrices de gestion,
- Vu le comité technique fixant les lignes directrices de gestion en date du 16 décembre 2020.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe est fixé, pour l'année 2022, comme suit :

| NOM ET PRENOM | ECHELON | DATE D'EFFET |
|---|---|---|
| CASTELLO NICOLAS | 6EME | 01/01/2022 |
| GAUDINI VERONIQUE | 6EME | 01/01/2022 |
| GENESIO FRANCK | 7EME | 01/01/2022 |
| | | |
| | | |
| | | |

**ARTICLE 2**

Le présent tableau sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité

Fait à Toulon, Le 13/01/2022
Le Directeur

Caisse de Crédit Municipal de Toulon DIRECTION

Gilles FABRE